Image not found or type unknown

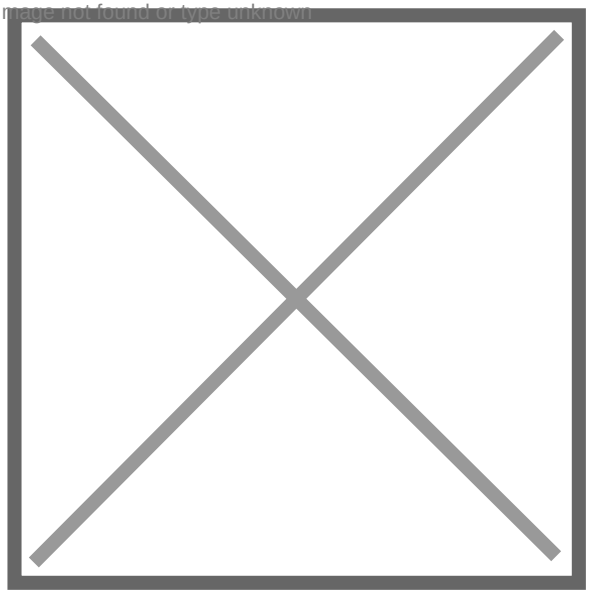

Possibilité d'avoir un titre de séjour cee sans visa long séjour

Par **fatben**, le **09/08/2009** à **00:26**

Bonjour,
Je suis marocaine titulaire d'un titre de séjour espagnolde 5 ans , je suis venue en France avec mon mari et mon fils qui ont tous les deux la nationalité espagnole .
Mon mari travaille en CDI depuis 2007 en France et mon fils est scolarisé , j'attends un deuxieme enfant et j'ai deposé une demande de catre de séjour mais à la prefecture on me demande un visa long sejour ce que je ne possede pas .
Ma question est la suivante :
est ce que le fait d'envoyer un courrier à monsieur le préfet avec tous les justificatifs (attestation de grossesse , justificatif de domicil,avis d'impot,contrat de travail du conjoint ...ect) me permetera d'avoir le titre de séjour sans se déplacer en Espagne pour le visa logn séjour.
Cordialement

Par **anais16**, le **12/08/2009** à **21:55**

Bonjour,

écrire au préfet ne sert à rien, il ne répondra pas.
Vous avez la chance d'avoir un titre de séjour dans un état communautaire, c'est déjà ça.

En France, vous pourriez tout à fait demander un titre de conjoint de communautaire portant la mention "communauté européenne" sans avoir à retourner en Espagne puisqu'aucun visa n'est requis.

La procédure de regroupement familial sur place pour les conjoints de communautaires est simplifiée et il suffit d'avoir un logement décent.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés